

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du CODEPS 13 et Conseil d'administration

25B Avenue Jules Cantini

13006 MARSEILLE

Tel : 04 91 81 68 49

Mail : contact@codeps13.org

www.codeps13.org

Marseille, le 14/09/2023

Mesdames, Messieurs, les membres de l'assemblée générale du CODEPS13,
cher-es adhérent-es,

Nous sommes dans l'obligation statutaire d'organiser rapidement une **assemblée générale extraordinaire (AGE)** afin de renouveler le Conseil d'Administration et le Bureau de C.A dans la foulée et de réactualiser nos statuts.

Aussi nous vous convions à cette assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en distanciel le **mercredi 04 octobre 2023 à 17h30**.

Lien de connexion via la plateforme zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/84289210791?pwd=RIhIbTJaUzMvc3pucHpTc2tUayszZz09>

ID de réunion : 842 8921 0791

Code secret : 673838

Elle sera suivie dans la foulée d'un Conseil d'administration qui réélira un Bureau de CA.

L'ordre du jour proposé pour l'AGE est le suivant :

1. Renouvellement des membres du conseil d'administration pour les collèges 4, 5 et 6.

Nos statuts précisent : collège 4 : établissements de soins : un tiers des membres de droit élus tous les trois ans au sein du collège 4 et rééligibles,

collège 5 : autres partenaires départementaux : un tiers des membres de droit élus tous les trois ans au sein du collège 5 et rééligibles,

-collège 6 : « personnes physiques qualifiées » : tous les membres de droit,

-collège 7 : « adhérents » : 5 adhérents élus tous les trois ans.

2. Actualisation d'un point statutaire lié aux modalités de réunions des Assemblées générales, Conseil d'administration et Bureau de C.A.

3. Décision de réduire le mandat des élus du C.S.E à 2 ans (instances représentatives du personnel)

L'ordre du Jour du CA issu des élections : réélection d'un Bureau de Conseil d'administration.

Nous invitons tout membre de l'association, à jour de sa cotisation relevant d'un des 4 collèges précités à nous faire parvenir par mail à contact@codeps13.org sa candidature pour siéger au conseil d'administration d'ici le 02 octobre prochain. (2 à 3 réunions par an). Dans l'espoir que vous pourrez participer à cette AGE qui est indispensable pour nous remettre dans la régularité attendue, merci de nous le confirmer par retour de mail. (contact@codeps13.org)

Si jamais vous n'étiez pas disponible, merci de nous faire parvenir une procuration (cf pièces jointes) car il est essentiel pour nous d'avoir le quorum lors de cette AGE.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse participation à la vie de notre comité et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

P/ O La secrétaire générale, Emmanuelle LE BARBENCHON,

La présidente, le Dr Michèle BLANC PARDIGON

